

a

**FIDA**

**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

**Conseil d'administration – Quatre-vingt-huitième session**

Rome, 13-14 septembre 2006

**PRÉSIDENCE DES CONSULTATIONS RELATIVES AUX RECONSTITUTIONS:  
COMPARAISON DES PRATIQUES ADOPTÉES DANS  
DIVERSES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES**

Pour: **Information**

---

## **Note à l'intention des Administrateurs**

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques sur le présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec la responsable du FIDA ci-après:

### **Vera Weill-Hallé**

Directrice, Division Mobilisation de ressources

tél.: +39-06-5459-2706

courriel: [v.weillhalle@ifad.org](mailto:v.weillhalle@ifad.org)

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

### **Deirdre McGrenra**

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

tél.: +39-06-5459-2374

courriel: [d.mcgrenra@ifad.org](mailto:d.mcgrenra@ifad.org)

**SIGLES ET ACRONYMES**

FAfD	Fonds africain de développement (Banque africaine de développement)
FAsD	Fonds asiatique de développement (Banque asiatique de développement)
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FOS	Fonds des opérations spéciales (Banque interaméricaine de développement)
IDA	Association internationale de développement (Groupe de la Banque mondiale)
IFI	Institution financière internationale



## **PRÉSIDENTE DES CONSULTATIONS RELATIVES AUX RECONSTITUTIONS: COMPARAISON DES PRATIQUES ADOPTÉES DANS DIVERSES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES**

### **I. INTRODUCTION**

1. Le Conseil d'administration a demandé, à sa session d'avril 2006, que soit préparé et que lui soit soumis un document sur la présidence des consultations relatives aux reconstitutions des ressources. La présente note d'information passe en revue les méthodes et procédures suivies en la matière par diverses institutions financières internationales (IFI). Le processus adopté par le FIDA pour le choix de la présidence de ses consultations relatives aux reconstitutions a également été examiné dans le cadre de cette analyse.

2. Ce rapport présente, plus précisément, des informations sur les institutions ci-après:

- Fonds international de développement agricole
- Association internationale de développement (du Groupe de la Banque mondiale)
- Fonds asiatique de développement (de la Banque asiatique de développement)
- Fonds africain de développement (de la Banque africaine de développement)
- Fonds des opérations spéciales (de la Banque interaméricaine de développement)
- Fonds pour l'environnement mondial
- Fonds de réduction de la pauvreté (de la Banque islamique de développement)

3. Les informations contenues dans le présent rapport s'appuient sur la documentation communiquée par les institutions financières pertinentes. Lorsque la documentation originale était insuffisante, et pour confirmer certaines informations, des consultations ont eu lieu avec les bureaux des administrateurs et avec les fonctionnaires concernés par la reconstitution. Il n'a toutefois pas été possible, compte tenu du caractère incomplet des archives et du manque d'accès à l'information, de donner une description détaillée de chacune des organisations mentionnées dans le rapport.

### **II. HISTORIQUE DES RECONSTITUTIONS DES RESSOURCES DU FIDA ET EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE CHOIX DE LA PRÉSIDENTE**

4. Créé en 1977, le FIDA a déjà procédé au cours de son histoire à sept reconstitutions. L'Article 4.3 de l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole stipule que:

"Afin d'assurer la continuité des opérations du Fonds, le Conseil des gouverneurs détermine périodiquement, aux intervalles qu'il juge appropriés, si les ressources dont le Fonds dispose sont suffisantes, et il le fait pour la première fois trois ans au plus tard après le début des opérations du Fonds. S'il le juge alors nécessaire ou souhaitable, le Conseil des gouverneurs peut inviter les Membres à verser au Fonds des contributions additionnelles..."

5. Suivant la pratique établie à l'occasion des consultations antérieures, le Conseil des gouverneurs a pris, à sa vingt-huitième session, la décision suivante: "Une Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA ("la Consultation") sera établie sous la présidence du Président du FIDA pour débattre de tous les aspects de la septième reconstitution des ressources du Fonds et négocier la conclusion de ladite reconstitution." (Résolution 137/XXVIII)

6. Toutes les négociations relatives à la reconstitution des ressources du FIDA ont été, jusqu'ici, présidées par le Président du FIDA: M. Abdelmuhsin al-Sudeary pour la première et la deuxième reconstitutions; M. Idriss Jazairy pour la troisième reconstitution; M. Fawzi H. al-Sultan pour la quatrième et la cinquième reconstitutions; et M. Lennart Båge pour la sixième et la septième reconstitutions.

### III. PRATIQUES ADOPTÉES POUR LE CHOIX DE LA PRÉSIDENTE DES CONSULTATIONS RELATIVES AUX RECONSTITUTIONS DANS DIVERSES IFI

#### A. Association internationale de développement

7. L'Association internationale de développement (IDA), institution membre du Groupe de la Banque mondiale, a été créée en 1960. Elle est dotée d'un Conseil des Gouverneurs, d'Administrateurs, d'un Président et de tous autres fonctionnaires et agents nécessaires pour accomplir les tâches que l'Association pourrait décider d'entreprendre<sup>1</sup>. En 1962, le Président de l'IDA (c'est le Président de la Banque mondiale qui assure *ex officio*<sup>2</sup> cette fonction) a demandé au Conseil des Gouverneurs de charger les Administrateurs de l'IDA de donner le coup d'envoi de délibérations en vue de la première reconstitution des ressources de l'IDA. Les statuts de l'IDA stipulent qu'elle doit prendre des dispositions en vue d'augmenter ses fonds, en procédant à des examens périodiques de l'adéquation de ses ressources, et que des reconstitutions devront être envisagées à des intervalles d'environ cinq ans. La première reconstitution couvrait une période de quatre ans (1964-1968); par la suite, un intervalle de trois ans est devenu la norme<sup>3</sup>.

8. Tout au long de l'histoire de l'IDA, la présidence des négociations relatives aux reconstitutions a été assurée par des hauts responsables de la Banque mondiale. En règle générale, les reconstitutions de l'IDA ont été présidées par le Directeur général ou par un Premier Vice-président de la Banque. Jusqu'à la plus récente des reconstitutions (IDA 14), le Président intervenait seul dans la désignation du président des consultations.

9. Les négociations relatives aux reconstitutions IDA 1 et IDA 2 ont été présidées par M. Burke Knapp, Vice-président de la Banque mondiale et Président de son Comité des prêts. À partir de l'IDA 2, les délibérations et les conclusions des Délégués à l'IDA ont été incluses dans un rapport sur la reconstitution où sont consignés les arrangements agréés entre les bailleurs de fonds, portant notamment sur l'ampleur de la reconstitution et le partage des charges entre les bailleurs de fonds, l'entrée en vigueur, les mécanismes d'engagement anticipé et les procédures de paiement, ainsi que d'autres questions n'ayant pas de rapport avec les modalités financières de la reconstitution<sup>4</sup>.

10. Les consultations relatives aux reconstitutions IDA 3 et IDA 4 (1972-1975 et 1976-1978 respectivement) ont été présidées par M. Denis Rickett, Vice-président de la Banque. Les négociations IDA 5 (1979-1981) ont été présidées par M. Peter Cargill, Premier Vice-président, Finances. Les consultations IDA 6, IDA 7 et IDA 8 (1981-1984<sup>5</sup>, 1985-1987, 1988-1990) ont été présidées par M. Moeen Qureshi, Premier Vice-président, Finances. Le Premier Vice-président, Finances, M. Ernest Stern, a présidé les débats relatifs à l'IDA 9 et une partie de l'IDA 10.

11. En 1991, le Président en exercice, M. Lewis T. Preston, a procédé à une réorganisation du Bureau du Président, comprenant désormais trois Directeurs généraux (M. Attila Karasmonoglu,

---

<sup>1</sup> Statuts de l'IDA, Article VI, Section 1.

<sup>2</sup> Statuts de l'IDA, Article VI, Section 5.

<sup>3</sup> IDA, The IDA Deputies: An Historical Perspective, November 2001, 2; Article III, Section 1, Statuts de l'IDA.

<sup>4</sup> Ibid, 2-3.

<sup>5</sup> Les versements effectués par les États-Unis d'Amérique au titre de l'IDA 6 ont été échelonnés sur une période de quatre ans, prolongeant ainsi la période de l'IDA 6, et faisant de l'exercice budgétaire 1984 une année de contributions spéciales de la part des bailleurs de fonds.

M. Sven Sandstrom et M. Ernest Stern). Après le départ en retraite de M. Stern, en 1995, le Président a chargé M. Sandstrom, Directeur général, de mener à terme les négociations IDA 10 et de présider les consultations relatives aux reconstitutions IDA 11 et 12 (1997-1999 et 2000-2002).

12. Au cours des négociations IDA 13, les Délégués à l'IDA sont convenus de lancer, au moment des Assemblées annuelles de 2002, un processus informel visant à réaliser un consensus sur le nom d'un président pour l'examen à mi-parcours de l'IDA 13 et la reconstitution IDA 14. Afin de faciliter le choix de la personne la plus qualifiée pour assurer la présidence, les Délégués ont été invités à proposer, avant les Assemblées annuelles de 2002, des candidats ayant une expérience adéquate. Le Président de l'Association pouvait aussi proposer un candidat, choisi parmi les hauts fonctionnaires du Groupe de la Banque mondiale<sup>6</sup>.

13. Au terme de l'examen de la liste des candidats proposés par les Délégués, conformément à la procédure de sélection introduite au cours de l'IDA 13<sup>7</sup>, M. Jeffrey Goldstein, Directeur général, Finances, Banque mondiale, a été choisi pour présider les négociations IDA 14. Lorsque M. Goldstein a quitté la Banque mondiale, à l'automne 2004, c'est M. Geoffrey Lamb, Vice-président, Financement concessionnel et partenariats mondiaux, et Conseiller principal pour l'IDA, qui lui a succédé.

### **B. Fonds asiatique de développement**

14. Le Fonds asiatique de développement (FAsD) a été créé en 1973 par la Banque asiatique de développement (BAsD), en tant que fonds d'octroi de prêts à des conditions de faveur. Le FAsD a connu huit reconstitutions (ADF II – IX), couvrant chacune une période quadriennale d'opérations.

15. M. John Chadwick, Conseiller spécial du Président de la BAsD, a présidé les consultations relatives à la FAsD I, menées entre les représentants des pays développés à propos des dispositions concernant le nouveau fonds et la mobilisation des ressources initiales pour la période 1973-1975.

16. M. Chadwick a tenu des consultations avec les bailleurs de fonds en vue de la reconstitution des ressources du Fonds (il s'agissait de la FAsD II, couvrant la période 1976-1978)<sup>8</sup>, et le Président de la BAsD a convoqué deux réunions de bailleurs de fonds pour mettre la dernière main à la résolution concernant le FAsD à soumettre pour examen aux Administrateurs et au Conseil des Gouverneurs.

17. Les négociations relatives aux reconstitutions FAsD III à FAsD VI ont été présidées par un conseiller spécial du Président nommé à cet effet. Les consultations pour la FAsD VII (1997-2000) ont été présidées par le Président de la BAsD, M. Mitsuo Sato.

18. La négociation en vue de la huitième reconstitution du FAsD (2001-2004) a été coprésidée par M. John Lintjer, Vice-président de la BAsD, tandis que M. Peter McCawley, Directeur Général adjoint de l'Agence australienne pour le développement international, jouait le rôle de Directeur adjoint pour la reconstitution. La pratique de la coprésidence a été conservée pour la FAsD IX (2005-2008). La présidence et la vice-présidence ont été assurées, respectivement, par Mme Huguette Labelle, Chancelière de l'Université d'Ottawa et ancienne Présidente de l'Agence canadienne de développement international et par M. Peter Hawley, Doyen de l'Institut de la BAsD. Le Président de

---

<sup>6</sup> IDA 13, Augmentation des ressources de l'IDA: treizième reconstitution, *Supporting Poverty Reduction Strategies*, 25 juillet 2002, 33.

<sup>7</sup> IDA 14, Rapport des Administrateurs de l'Association internationale de développement au Conseil des Gouverneurs, Augmentation des ressources de l'IDA: quatorzième reconstitution, *Unir nos efforts pour atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire*, 10 mars 2005, 1.

<sup>8</sup> Il existe toujours un décalage entre le numéro des réunions de consultation des bailleurs de fonds avec la direction du FAsD et les reconstitutions effectives des ressources du FAsD. Ainsi, les consultations FAsD III se rapportent à la deuxième reconstitution des ressources du FAsD, les consultations FAsD IV à la troisième reconstitution, et ainsi de suite.

la BAsD, M. Tadao Chino, a participé à toutes les réunions de la neuvième reconstitution, prononçant à cette occasion des observations liminaires.

### **C. Fonds africain de développement**

19. Le Fonds africain de développement (FAfD) a été créé en 1972 par le Groupe de la Banque africaine de développement en tant que fonds d'octroi de prêts à des conditions de faveur. La dotation initiale en ressources du FAfD a été constituée par des souscriptions de la Banque et des États non africains originellement parties à l'Accord portant création du FAfD. Les ressources du Fonds ont été reconstituées par le biais d'une augmentation générale spéciale et de dix reconstitutions générales.

20. Le Président du Groupe de la Banque assure la présidence du Fonds et préside son Conseil d'Administration. Les reconstitutions du Fonds interviennent normalement tous les trois ans, sauf si les États participants en décident autrement. Les présidents successifs de la Banque africaine de développement ont présidé les négociations relatives aux reconstitutions des ressources du FAfD: M. Abdelwahad Labidi, 1970-1976; M. Kwame Donkor Fordword, 1976-1979; M. Wila D. Mungomba, 1980-1985; M. Babacar Ndiaye, 1985-1995; et M. Omar Kabbaj, 1995-2005.

21. Ayant une fonction semblable à celle d'un président, les Délégués au FAfD choisissent un coordinateur chargé de gérer les négociations pour la reconstitution du Fonds. Selon les informations disponibles, le processus de sélection ne repose pas sur une politique spécifique du FAfD. Personnalité habituellement extérieure au Fonds, le coordinateur est choisi dans le cadre de consultations associant étroitement les Délégués et la direction du FAfD.

22. C'est ainsi que M. J. Preuss (Allemagne) a été le coordinateur des négociations relatives à la reconstitution FAfD VIII et M. Karel van Kesteren (Pays-Bas) a exercé les mêmes fonctions pour la FAfD IX. Les consultations en vue de la dixième reconstitution des ressources du Fonds (2005-2007) ont été coordonnées par M. Sven Sandstrom, ancien Directeur général de la Banque mondiale. Le rapport des consultations sur la FAfD X note, à la rubrique "Sélection du coordinateur en vue des consultations relatives à la FAfD XI", que les Délégués sont convenus de prendre une décision quant à la présidence des négociations relatives à la reconstitution FAfD XI d'ici l'examen à mi-parcours de la FAfD X. Cet examen à mi-parcours de la FAfD X est prévu pour les 7 et 8 décembre 2006, à La Haye.

### **D. Fonds des opérations spéciales**

23. Le Fonds des opérations spéciales (FOS) a été créé en 1960 par la Banque interaméricaine de développement (BID), en tant que fonds d'octroi de prêts à des conditions de faveur. Le FOS fait partie intégrante de la BID; son Conseil des Gouverneurs, son Conseil d'Administration et son Président sont les mêmes que ceux de la BID. Le Président de la BID est également président du Conseil d'Administration du FOS.

24. Depuis sa création, le FOS a suivi une procédure standard pour le choix des présidents des négociations relatives à ses reconstitutions. Concrètement, les négociations relatives à une reconstitution se déroulent dans le pays où la BID tient sa réunion annuelle, et le Gouverneur représentant cet État membre joue le rôle à la fois de Gouverneur présidant le Comité du Conseil des Gouverneurs et de Président des négociations de reconstitution du FOS. L'usage établi veut que le Gouverneur présidant et Président de la reconstitution du FOS conserve ces fonctions jusqu'à la réunion annuelle suivante. Les Gouverneurs de la BID sont habituellement les Ministres des finances de leurs pays respectifs, et participent aux réunions relatives aux reconstitutions des ressources, utilisant dans ce cadre les rapports déjà examinés par le Conseil d'Administration.

25. D'une manière générale, les périodes de reconstitution du FOS ont été de quatre ans. Tous les États membres de la BID ont versé leurs contributions au FOS, qui a ensuite connu huit reconstitutions de ses ressources. Les négociations relatives à la cinquième reconstitution (1979-1982) se sont déroulées à Washington, et ont été présidées par M. Fred Bergsten, Sous-secrétaire au Trésor des États-Unis.

26. Les consultations relatives à la sixième reconstitution (1983-1986) ont été présidées par le Gouverneur pour la Barbade. De 1987 à 1989, le FOS a puisé dans les ressources non utilisées, y compris les remboursements, pour financer ses activités. Les consultations relatives à la septième reconstitution (1990-1993) ont été présidées par le Gouverneur pour les Pays-Bas.

27. La huitième reconstitution (1994 à ce jour) peut être divisée en trois périodes: les quatre premières années, c'est-à-dire 1994 à 1997; 1998-1999; et 2000-2008. La première de ces périodes a été présidée par le Gouverneur pour le Mexique, et la deuxième par le Gouverneur pour la Colombie. Un programme de prêts de deux ans a ensuite été autorisé, utilisant les remboursements et les ressources non utilisées du FOS au cours de la période 1994-1997. Les ressources restantes ont été transférées au cycle de programmation suivant, qui a débuté en 2000.

28. Le programme relatif à la troisième période a été finalisé en décembre 1998, à Washington. L'accord pour la période 2000-2008 cité ci-dessus autorisait le FOS à mettre en œuvre un programme annuel de prêts de 500 millions de USD pour 2000-2003, et de 400 millions de USD pour 2004-2008.

### **E. Fonds pour l'environnement mondial**

29. Créé en 1991, le Fonds fiduciaire du Fonds pour l'environnement mondial est un programme pilote de la Banque mondiale destiné à favoriser la protection de l'environnement mondial et son développement durable. Sa première réunion, présidée par le Vice-président de la Banque mondiale (Mobilisation de ressources), avait pour but d'officialiser la création du Fonds fiduciaire et d'accepter les contributions volontaires (1992-1994).

30. Le fonds fiduciaire a été restructuré en 1994, sur la base du document "Instrument portant restructuration du Fonds pour l'environnement mondial", et porte depuis lors le nom de Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

31. La première reconstitution des ressources du FEM (1995-1998) a pris officiellement acte de cette restructuration. L'Instrument a été accepté par 73 pays et adopté par la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, considérés comme les organismes d'exécution. L'Instrument a défini la gouvernance et la structure du FEM et, dans leurs grandes lignes, les responsabilités de son administrateur fiduciaire parmi lesquelles la mobilisation de ressources pour le Fonds et l'élaboration des études et dispositions qui pourraient être nécessaires à cette fin. L'Instrument indique que l'administrateur fiduciaire doit travailler avec le directeur général et les autres organismes d'exécution afin de veiller à la bonne utilisation des ressources du Fonds<sup>9</sup>. L'administrateur fiduciaire est l'agent financier exclusif du Fonds. La Banque mondiale a été désignée comme administrateur fiduciaire du FEM et a mis en place le Fonds fiduciaire du FEM, qui reçoit les contributions des participants.

32. Depuis la restructuration du FEM, ses ressources ont été reconstituées à trois reprises, à chaque fois sous la coprésidence du Directeur général/Président du FEM et du Vice-président, Financement concessionnel et partenariats mondiaux, de la Banque mondiale<sup>10</sup> (administrateur fiduciaire du

---

<sup>9</sup> Instrument, Section III et Annexe B.

<sup>10</sup> Le titre de Vice-président, Finances, a évolué, passant de Mobilisation de ressources et cofinancement à Financement concessionnel et partenariats mondiaux.

FEM)<sup>11</sup>. Bien que l'Instrument autorise des reconstitutions triennales, la pratique qui a été suivie est celle d'une période de reconstitution quadriennale.

33. Les consultations relatives à la reconstitution FEM 2 (1999-2002) ont été coprésidées par M. Mohamed T. el-Ashry, Directeur général/Président du FEM, et M. Hiroo Fukui, Vice-président, Mobilisation de ressources et cofinancement, Banque mondiale<sup>12</sup>. Le choix d'une formule de coprésidence prenait en compte les capacités programmatiques du FEM et les capacités financières de la Banque mondiale. Les négociations relatives à la reconstitution FEM 3 (2003-2006) ont été coprésidées par M. El-Ashry, qui occupait les mêmes fonctions que lors de la précédente reconstitution, et M. Motoo Kusakabe, Vice-président, Mobilisation de ressources et cofinancement, Banque mondiale.

34. Les négociations relatives à la reconstitution FEM 4 (2007-2010) ont été coprésidées par M. Leonard Good, Directeur général/Président du FEM, et M. Geoffrey Lamb, Vice-président, Financement concessionnel et partenariats mondiaux, Banque mondiale. M. Lamb ayant pris sa retraite de la Banque mondiale, M. Philippe Le Houerou lui a succédé en tant que Vice-président, Financement concessionnel et partenariats mondiaux, Banque mondiale, et que Président du Conseil d'Administration, pour les dernières réunions de la FEM 4<sup>13</sup>.

#### **F. Fonds de réduction de la pauvreté**

35. La Banque islamique de développement a été créée par la deuxième Conférence des Ministres des affaires étrangères, réunie à Karachi, en tant que banque internationale pour les pays membres de l'Organisation de la conférence islamique (OCI). La Banque a été officiellement inaugurée en octobre 1975<sup>14</sup>, avec 22 Membres fondateurs. Comptant aujourd'hui 53 pays Membres, elle a pour objectif de favoriser le développement économique et le progrès social. La Banque islamique de développement a annoncé en juin 2006 la création d'un Fonds de réduction de la pauvreté, l'Arabie saoudite annonçant pour sa part qu'elle mettrait à disposition 1 milliard de USD pour les activités du Fonds. On ne dispose pas encore d'informations détaillées sur la capitalisation de ce Fonds et sur le processus de reconstitution.

#### **IV. RÉSUMÉ**

36. Il ressort de l'examen des informations disponibles que les IFI recherchent en général, pour assurer la présidence des consultations relatives à la reconstitutions de leurs ressources, des personnes possédant à la fois de l'expérience et une bonne connaissance de l'architecture de développement, et informées des besoins particuliers de chaque institution en termes de programmation et de financement. Cela dit, certaines pratiques spécifiques sont néanmoins bien établies dans l'une ou l'autre des organisations étudiées.

37. L'Instrument portant restructuration du Fonds pour l'environnement mondial (1994) stipule que les reconstitutions des ressources du FEM doivent être coprésidées par le Directeur général/Président du FEM et le Vice-président de la Banque mondiale (administrateur fiduciaire du FEM). Autre pratique qui semble bien établie, celle de la désignation par le FOS d'un Gouverneur de la BID (représentant le pays hôte de la réunion annuelle) comme Gouverneur présidant le Comité du Conseil des Gouverneurs et Président des négociations de reconstitution du FOS. Le FAsD a, au cours des

---

<sup>11</sup> Instrument, Section II, paragraphe 10, Section III, paragraphe 20 e) et Annexe B, paragraphe 4 a).

<sup>12</sup> Avant de rejoindre le FEM, M. El-Ashry exerçait, à la Banque mondiale, les fonctions de Conseiller principal du Président en matière d'environnement et de Directeur du Département de l'environnement. Il a également été Premier Vice-président de l'Institut des ressources mondiales. M. Fukui a été mis à la disposition de la Banque mondiale par le Ministère japonais des finances.

<sup>13</sup> Avant de rejoindre le FEM, M. Good était attaché à l'Agence canadienne de développement international.

<sup>14</sup> La Banque islamique de développement et son rôle dans le financement des projets. [www.iepsac.org](http://www.iepsac.org), 1.

dernières années, désigné des coprésidents externes et internes pour diriger les négociations relatives aux reconstitutions de ses ressources. Le FAfD a choisi, pour sa dernière reconstitution, un président externe.

38. Pour les consultations relatives aux reconstitutions de leurs ressources, l'IDA et le FIDA choisissent les présidents parmi leurs hauts responsables. Au cours de l'IDA 13, les Délégués à l'IDA ont décidé de lancer un processus informel visant à réaliser un consensus sur le nom d'un président pour les consultations relatives à la reconstitution IDA 14; c'est ainsi qu'a été choisi le Directeur général des Finances de la Banque mondiale.

39. Le tableau ci-après présente un récapitulatif des présidences des IFI retenues pour leurs différentes périodes de reconstitution.

**Présidences des consultations relatives aux reconstitutions dans des institutions financières  
internationales choisies, par source<sup>a</sup>  
1960-2007**

Année	IDA		FIDA		FAsD		FAfD		FOS <sup>1</sup>		FEM	
	n° de la reconstitution	Origine de la présidence										
1960	Initial	Interne							Initiale	Interne		
1964	I	Interne							I	Interne		
1968	II	Interne							II	Interne		
1972	III	Interne							III	Interne		
1973					Initiale	Interne						
1976	IV	Interne			II	Interne	Initiale	<sup>1</sup>	IV	Interne		
1978			Initiale	Interne								
1979	V	Interne			III	Interne	II	<sup>1</sup>	V	Interne		
1981			I	Interne								
1982	VI	Interne					III	<sup>1</sup>				
1983					IV	Interne			VI	Interne		
1985	VII	Interne	II	Interne			IV	<sup>1</sup>				
1987					V	Interne						
1988	VIII	Interne										
1990									VII	Interne		
1991	IX	Interne	III	Interne			VI	<sup>1</sup>				
1992					VI	Interne					Initiale	Int/BM <sup>3</sup>
1994	X	Interne							VIII	Interne <sup>2</sup>		
1995											I	Int/BM
1996							VII	<sup>1</sup>				
1997	XI	Interne	IV	Interne	VII	Interne						
1998												
1999							VIII	Externe			II	Int/BM
2000	XII	Interne										
2001			V	Interne	VIII	Externe						
2002	XIII	Interne					IX	Externe				
2003											III	Int/BM
2004			VI	Interne								
2005	XIV	Interne			IX	Externe	X	Externe				
2006												
2007			VII	Interne								Int/BM

a On ne dispose pas encore d'informations sur le Fonds de réduction de la pauvreté créé par la Banque islamique de développement.

<sup>1</sup> Information non disponible ou incomplète.

<sup>2</sup> La FOS VIII est divisée en trois périodes: 1994-1997, 1988-1999 et 2000-2008.

<sup>3</sup> Banque mondiale en tant qu'administrateur fiduciaire du FEM.

